

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Céline Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature,
de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal,
concernant
Les autocollants et cartes
« Services de secours, sauvez aussi nos animaux »

Madame la Ministre,

En novembre 2018, les autocollants et cartes « *Services de secours, sauvez aussi nos animaux* » étaient lancés. Concrètement, il s'agit d'une initiative destinée à indiquer aux pompiers, en cas d'intervention, la présence d'animaux à sauver dans une habitation.

Madame la Ministre, deux ans après le lancement de ce nouveau dispositif, il me semble intéressant de dresser un bilan. Combien d'autocollants et de cartes ont été commandés depuis le lancement? Pouvez-vous me ventiler ces chiffres par province? Quels types d'animaux domestiques ont été les plus recensés sur le territoire wallon? Enfin, avez-vous eu des contacts avec les zones de secours quant à l'efficacité de ces supports?

Je vous remercie.

Réponse de la Ministre Tellier:

[Octobre 2020]

Cette action de communication a été entièrement gérée par le Cabinet de mon prédécesseur. Les seules informations dont je dispose sont celles issues de la mise en ligne du formulaire de demande par le Secrétariat général du Service public de Wallonie.

Au total, 19.944 demandes ont été enregistrées via le formulaire, disponible sur wallonie.be. Le formulaire a été actif de novembre 2018 à juin 2019, date de clôture de cette action. Énormément de demandes ont été enregistrées les premiers jours.

La ventilation par province n'a pas été demandée lors de la mise en ligne du formulaire. Cette information n'est donc pas disponible.

La répartition par espèces se chiffre comme suit, sur base des demandes introduites (chaque demande peut porter sur une ou plusieurs espèces):

- A. Chats: 11.527
- B. Chiens: 14.639
- C. Rongeurs: 2.178
- D. Poissons: 2.290
- E. Autres: 3.204

Un petit stock d'autocollants est à disposition des personnes et associations intéressées, auprès des services de mon administration. À ce stade, concernant les autocollants, mes services n'ont été sollicités que par une seule commune.

Jusqu'à présent, aucun retour des zones de secours ne m'est parvenu concernant cette action.